Mars 1994

Interview accordée à Tad Szulc

Lors d'une interview accordée à Tad Szulc et publiée dans la revue Parade Magazine, le pape Jean Paul II se rappelle les années d'enfance passées en Pologne, avec le terrible souvenir de la guerre, de l'occupation nazie et de l'extermination des juifs. Il insiste sur le devoir, pour les juifs, de rendre témoignage à ce qui est arrivé aux leurs et, pour les nations, de reconnaître Israël. Il forme un vœu de paix pour tous les croyants de Jérusalem.

L'attitude de l'Église envers le peuple de l'Ancien Testament, les juifs, ne peut être que celle envers des frères ainés dans la foi.
Cela remonte à mes plus jeunes années, lorsque dans l'église paroissiale de mon Wadowice natal, j'écoutais ce psaume, chanté au cours de la messe du soir :
« Glorifie le Seigneur, Jérusalem !
Célèbre ton Dieu, ô Sion !
Il a consolidé les barres de tes portes,
Dans tes murs il a béni tes enfants » (Psaume 147).

Ces paroles et cette mélodie continuent à résonner dans mes oreilles, je m'en suis souvenu tout au long de ma vie. Puis vint la terrible expérience de la Seconde Guerre mondiale et l'occupation (nazie), l'Holocauste, qui fut l'extermination des juifs, pour l'unique motif qu'ils étaient des juifs. Ce fut une terrible commotion, qui est demeurée gravée dans la mémoire de tous ceux qui furent mêlés à ces évènements.

Mais par la suite, partout où j'en ai eu l'occasion, j'en ai parlé partout, et ce fut peut-être lors de ma rencontre avec les représentants de la communauté juive à Varsovie en 1987, que je l'ai exprimé de la façon la plus vigoureuse. Je leur ai dit qu'ils devaient rendre témoignage à ce qui était arrivé aux leurs…

Il faut savoir comprendre que les juifs, qui ont vécu deux mille ans dispersés parmi les nations du monde, ont décidé de retourner au pays de leurs ancêtres. C'est là leur droit.
Et ce droit est reconnu même par ceux qui jettent sur la nation d'Israël un regard antipathique. Dès l'origine, ce droit a été également reconnu par le Saint-Siège, et l'établissement de relations diplomatiques avec Israël est simplement une affirmation de ce rapport, posée au niveau international.

Comme vous demandez comment le rapprochement actuel entre le Saint-Siège et Israël s'est développé, je répondrai en citant les paroles du Deuxième Concile du Vatican. Dans la Déclaration *Nostra Aetate*, le Concile déclare : « l'Église a toujours devant les yeux les paroles de l'apôtre Paul sur ceux de sa race « à qui appartiennent l'adoption filiale, la gloire, les alliances, la législation, le culte, les promesses et les patriarches, et de qui est né, selon la chair, le Christ » (Romains 9, 4-5). Si nous, nous restons fidèles à la déclaration conciliaire, il nous

faudra conclure que l'attitude de l'Église envers Israël procède du même mystère de l'Église, que l'Église s'est mise à sonder de nouveau.
Nous espérons qu'avec l'approche de l'an 2000, Jérusalem redeviendra la cité de la paix pour le monde entier, et que tous pourront s'y rencontrer, en particulier les croyants des religions qui trouvent leur droit de naissance dans la foi d'Abraham.

Original anglais dans Spiritual Pilgrimage, P 187-188
Publié dans la revue Parade Magazine, 3 avril 1994